

L'OBS &gt; JUSTICE

# Procès pour terrorisme d'ultragauche : « Nous commençons sur de très mauvaises bases. Ça risque de ne pas bien se passer ! »

JE M'ABONNE SANS ENGAGEMENT



Favoris

Commenter

Nous suivre

Devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris, sept personnes comparaissent jusqu'au 27 octobre pour « association de malfaiteurs terroriste ». Le début des débats laisse plutôt dubitatif : juge-t-on des faits ou des idées politiques ?

Par David Le Bailly · Publié le 5 octobre 2023 à 13h30 · Mis à jour le 6 octobre 2023 à 10h02

Temps de lecture 3 min

C'est un étrange procès qui s'est ouvert mardi 3 octobre devant la 16<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris : sept personnes – six hommes et une femme –, cataloguées dans la mouvance politique dite de « l'ultragauche », sont poursuivies pour « association de malfaiteurs terroriste ». Un procès où, a décrété la présidente du tribunal, il est interdit de rire ou même de réagir aux déclarations des protagonistes.

Mercredi, en fin d'après-midi, un homme a ainsi été exclu de la salle pour avoir applaudi des propos tenus à la barre (si la police de l'audience appartient à la présidente, on ne saurait trop conseiller aux trois magistrates du tribunal d'aller voir [le film sur le procès de Pierre Goldman](#), son atmosphère houleuse, reflet des tensions sociales et politiques de l'époque).

La suite après la publicité

## Deux enquêteurs de la DGSJ refusent de

fnaim.fr

Vendez plus vite, faites confiance aux agences FNAIM

CONNEXION

JE M'ABONNE  
SANS ENGAGEMENT



PUBLICITÉ



PUBLICITÉ

international économie opinions culture lab-o services  
dans ce procès, les deux enquêteurs de la  
de la Sécurité intérieure (DGSJ), dont les  
et au fondement des poursuites, refusent de  
travail devant le tribunal, et ce avec la  
ministère public.

« Est-ce que ce mépris ?, a fini par s'emporter l'avocate  
« Les mépris font-ils partie de la justice ? On nous dit :  
« Bien leur travail, il n'y a aucun doute à avoir ».  
« Vous pouvez être intelligents ? Ça est à discuter, à douter,  
aussi. »

« Il a été prévenu, Florian D., un homme de 39 ans  
en 2017 au Kurdistan syrien aux côtés des YPG,  
intégrée aux Forces démocratiques syriennes,  
avocat, M<sup>e</sup> Raphaël Kempf a mis en garde le  
« Est-ce que nous commençons sur de très mauvaises  
base que de ne pas bien se passer ! »

### « Les préjugés de classe de la justice »

C'est la crainte des avocats de la défense : que ce procès antiterroriste sombre en procès politique. On en a eu mercredi soir une triste illustration, lors de l'audition de Camille B. Cette femme de 33 ans à l'allure fragile a été un temps la compagne de Florian D. Elle a passé quatre mois en détention préventive au début de l'année 2021, dans des conditions qu'elle a plusieurs fois dénoncées.

La suite après la publicité

Tandis que le tribunal examinait sa personnalité, une assesseure s'est lancée dans une lecture critique d'un texte écrit en détention sur le fonctionnement de la justice. Camille B. y dénonçait alors, pêle-mêle, « la présomption de culpabilité », « la pression incessante et harassante » à laquelle elle devait faire face, ainsi que « les préjugés de classe, de sexisme et de racisme » de la justice.

On pouvait contester ces propos, mais cette assesseure est allée plus loin, faisant le lien entre cette vision et le supposé mépris de Camille B. pour les institutions françaises et, par extension, avec les motifs de sa présence devant ce tribunal : « Ça me paraît important de savoir ce que vous pensez précisément, et cette lettre en dit long sur vos convictions », a-t-elle dénoncé, avant d'asséner devant une salle un peu stupéfaite : « Le tribunal rend la justice au nom du peuple français ! »

Ce à quoi, Camille B., émue mais calme, a rétorqué : « Certaines questions se posent autour de l'institution judiciaire et il me paraît important d'avoir le droit de se les poser. » (Phrase provoquant des applaudissements dans le public, l'exclusion d'un homme, puis la sortie, en signe de solidarité, d'une dizaine de personnes de la salle).

« Veuillez noter l'incident, madame la greffière », a aussi sec ordonné la présidente.

## de littérature érigé en pièce à

lab-o services



PUBLICITÉ



PUBLICITÉ

« dwin » de la journée – pour reprendre une  
e plus tôt par le procureur de la République – a  
deuxième assesseur, qui interrogeait Camille B.  
mémoire en master de littérature – obtenu il y a  
une étude de l'impact de la guerre sur les  
œuvres de Dino Buzzati (Italie), Stig Dagerman (Suède) et Lászlo  
Tele-Loisirs  
Ongrie)  
Votre billet pour les meilleurs matchs d'octobre

temps tourné autour du pot, cette femme à la  
a fini par se lancer, un peu comme un gosse qui  
se jette dans une piscine : « *Est-ce que l'on  
lien entre ce travail de recherche et les faits qui  
és ? N'y a-t-il pas là un fil conducteur dans votre  
nce ?* »

moire de littérature soudain érigé en pièce à  
la présidente du tribunal était gênée. « *Pas  
maintenant, pas comme ça* », semblait-elle murmurer à sa collègue.  
« *Le fil conducteur de mon parcours est à l'extrême inverse de la  
violence* », a répondu, un brin incrédule, Camille B., avant de  
préciser que son mémoire ne portait pas sur des faits historiques  
mais bien sur l'écriture, le regard de ces écrivains.

« *Pardonnez-moi si je n'ai pas bien compris*, a dû s'excuser,  
penaude, l'assesseur, *je n'ai pas une grande culture littéraire.* » La  
salle l'avait entendu ainsi.

**Par David Le Bailly**

Contenus sponsorisés

... Kooples  
**Robe Chemise Courte Imprimée En  
Soie**

PUBLICITÉ

...enfretien  
**AMI 100%  
ÉLECTRIQUE**

PUBLICITÉ